



LETTRE D'INFORMATION

PROJET ÉOLIEN DE LA JARRIE AUDOUIN

JUIN
2020

#7

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Avant tout chose, nous espérons que vous et vos proches êtes en bonne santé.

La période inédite que nous avons traversée a évidemment modifié nos habitudes de travail, et nous a empêché d'organiser les rendez-vous réguliers auxquels nous vous convions. Notre travail sur le projet éolien s'est donc poursuivi à distance, et le développement a ainsi suivi son cours avec **le dépôt en Préfecture, le 20 mai 2020, des compléments à la demande d'autorisation environnementale** (voir encadré ci-dessous). Le projet est donc aujourd'hui finalisé, et il revient aujourd'hui aux services de l'Etat de formuler un avis sur son caractère « recevable » ou non. Enfin, viendra l'enquête publique durant laquelle chacun sera invité à donner son avis (voir page suivante) !

Nous tenions également, à **féliciter formellement les membres du conseil municipal élu en mars** ! Nous espérons bien entendu poursuivre avec la nouvelle équipe le dialogue et le partenariat constructif, comme nous le faisons depuis plusieurs années.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous souhaitons une bonne lecture de cette lettre, et nous vous invitons à consulter le **nouveau site Internet du projet** : jarrieaudouin.projet-eolien.com !

Adrien LOISELET
Responsable régional
Nordex France

Paul ZUNINO
Chef de projet
Nordex France

Benjamin GRANGE
Chef de projet
Volkswind

L'ACTUALITÉ DU PROJET DÉPÔT DES COMPLÉMENTS EN PRÉFECTURE



En janvier, la préfecture de Charente-Maritime a adressé à Nordex et Volkswind une demande de compléments à ajouter au dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien de la Jarrie-Audouin, déposé auprès de ses services en décembre 2019. Selon la procédure qui autorise le porteur de projet à disposer d'un délai de quatre mois après réception de la demande, les compléments ont été déposés auprès de la préfecture au mois de mai afin de constituer le dossier complet.

Cette étape de la procédure est systématique lors de l'instruction des dossiers de projets éoliens. Les demandes spécifiques des services de la préfecture visent à approfondir les études déjà fournies par les porteurs de projets. Dans le cas du projet éolien de la Jarrie-Audouin, les compléments demandés étaient faibles, preuve de la solidité du dossier initial.



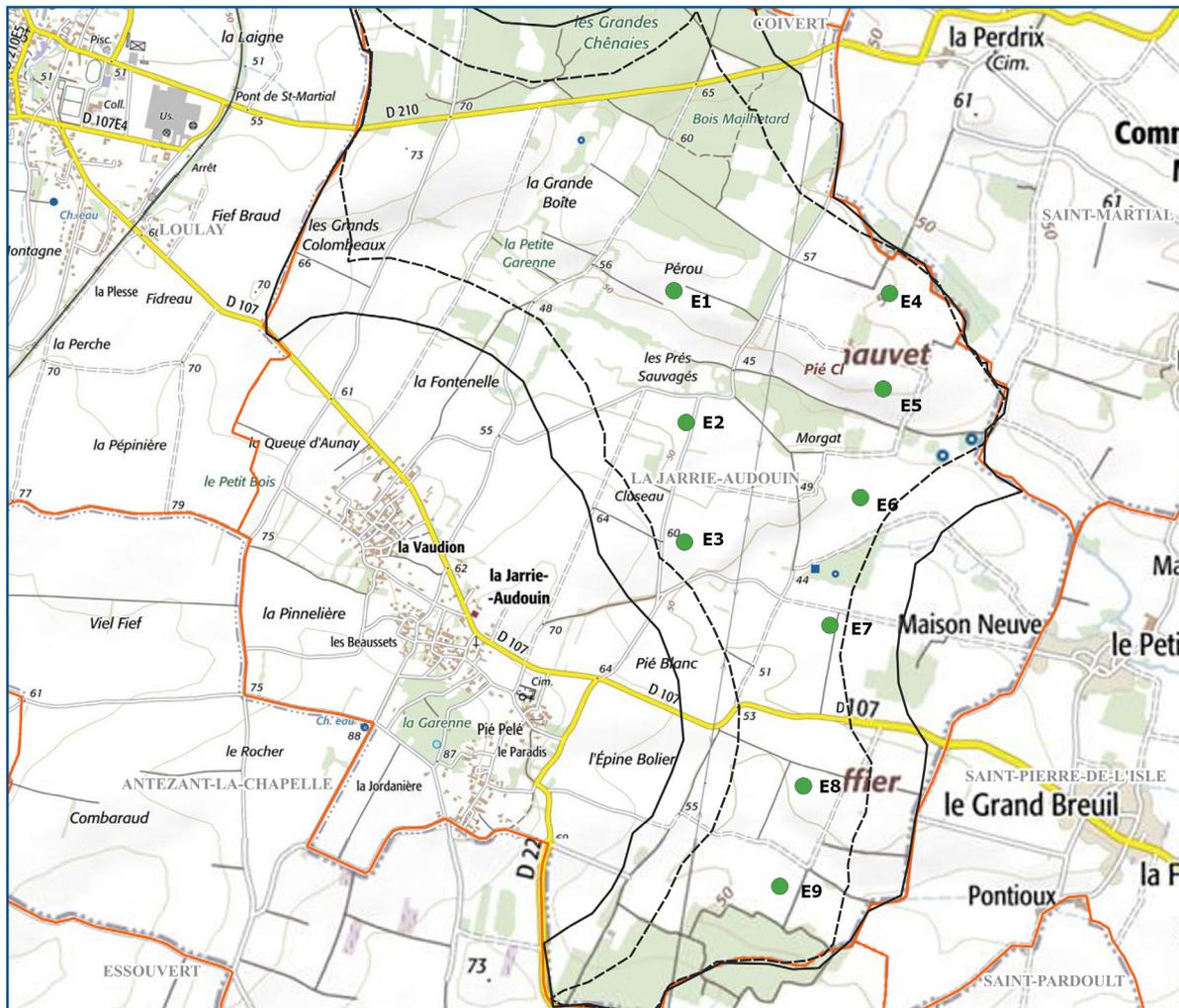
PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

Venez échanger sur le stand Nordex avec notre équipe* le :

- 28 juin au festival Art-en-Ciel
- 26 juillet à la soirée Romane

**Si les conditions sanitaires le permettent.*





Projet éolien de La Jarrie-Audouin Implantation finale

08 avril 2020

Légende

-  Distance de 500 m aux habitations
-  Distance de 700 m aux habitations
-  Éoliennes



L'ENQUÊTE PUBLIQUE



À l'issue de l'instruction des documents techniques, une phase d'enquête publique sera organisée par la Préfecture fin 2020 ou début 2021. Il s'agit d'une phase réglementaire de consultation du territoire qui dure généralement un mois et au cours de laquelle chacun a la possibilité de consulter le dossier final, de poser des questions et de donner son avis sur le projet.

Au terme de cette enquête, un commissaire enquêteur indépendant émettra un avis sur le projet. Suivra un arrêté préfectoral prenant en compte l'avis de la population, qui, s'il est favorable, donnera le feu vert à la réalisation du projet. Ce n'est qu'à l'issue de cette procédure que le maître d'ouvrage pourra envisager la construction du parc éolien de La Jarrie-Audouin.

CHIFFRES CLÉS



9 ÉOLIENNES N149

180 m en bout de pale
105 m de hauteur de mât



98 000 MWh / AN

Production annuelle moyenne



30 625 FOYERS

(Chauffage compris)

CONTACTEZ-NOUS

Paul Zunino
Chef de projet, Nordex France
pzunino@nordex-online.com
01 55 93 24 73

Benjamin Grange
Chef de projet, Volkswind
benjamin.grange@volkswind.com
05 55 45 38 97

Le site Internet du projet a été remis à neuf ! Rendez-vous sur : jarrieaudouin.projet-eolien.com